



LES BONNES QUESTIONS A SE POSER AVANT D'ALLER PLUS LOIN

La dimension technico-économique n'est pas le seul domaine de réflexion.

Intégrez votre ressenti personnel et testez vos motivations

➤ **Trouvez 1 ou 2 bonnes raisons de passer en bio, parmi les suivantes (ou d'autres) :**

- Modifier mes pratiques pour protéger **l'environnement** de façon durable.
- **Anticiper** et me démarquer dans ce contexte économique changeant.
- Répondre à mes envies **d'innovation**, de techniques de production attrayantes.
- Prendre en compte la **demande** sociétale (qualité des produits, diminution d'emploi des pesticides...) ; répondre à des préoccupations de mon entourage.
- Utiliser le **potentiel agronomique** sans engrais ni produits phytosanitaires de synthèse.
- Entrer dans une démarche de certification de **qualité de mes produits**.
- Protéger ma **santé**.

➤ **La démarche de conversion vous met-elle à l'aise par rapport aux conséquences suivantes ?**

- Des repères techniques pouvant être remis en cause : baisse des rendements des cultures et des performances animales, révision des techniques de désherbage (mécanique), part plus importante de l'herbe dans le système fourrager.
- Un raisonnement économique différent : recherche d'autonomie pour compenser des rendements inférieurs et minimiser les intrants (prix élevés en bio), intégration de cultures à moins forte valeur ajoutée (pour raisons agronomiques), production non systématique du quota laitier.
- Une modification des relations avec votre entourage professionnel : observation de mes pratiques par les voisins, changement éventuel de laiterie, de vétérinaire, de collecteur, de fournisseurs...
- Un changement d'organisation de mon exploitation : besoin de main-d'œuvre supplémentaire (maraîchage), répartition différente des temps de travaux (sur culture et au niveau de l'élevage), achat de matériels spécifiques.

Etes-vous prêts pour la bio ?

La réponse en 2 quiz sur nos sites web :

1. [Testez vos motivations et votre ressenti pour la conversion à l'AB](#)
2. [Puis évaluez le degré d'adaptation de votre exploitation](#)

Pour toute question sur la conversion, consultez notre rubrique web AB

www.chambre-agriculture-14.fr

www.chambre-agriculture-27.fr

www.chambre-agriculture-50.fr

www.chambre-agriculture-61.fr

www.chambre-agriculture-76.fr



Accédez à la rubrique AB via l'onglet « Gestion de l'exploitation », puis rubrique « Se convertir à l'AB »